



## Compte rendu de réunion

### Comité Directeur

A Perpignan, le 11 décembre 2021

#### Présents :

Didier Rami, Lionel Allasio, Bernard Barascud, Annick Bellet, Xavier Berthelot, Thierry Broucke, Armando Cabreira, Maurice Dejean, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Abel Dos Santos, Gisèle Gallet, Guy Ledrappier, Lionel Leloir, Philippe Michelutti, Jackie Racinais, Michel Terpand,; Nicolas Jonette, CTSR en visio-conférence

**Excusés :** Pierre Bérail, Frédéric Desplats, Thérèse Droui, Anne Fourmaud, Claudie Gallet, Chantal Lassus, Michel Pascal, Pierre Peruzzetto, Marion Veyrac ; Michel Henner (Médecin).

#### Ordre du jour :

- Formation
- Labels
- Réunion des Présidents à Paris
- Intégration des archers FFH à la FFTA
- Plan de Développement
- Calendrier

Le Président Régional Didier RAMI ouvre la séance à 9 h 30, et remercie les Archers Catalans et leur Président Guy LEDRAPPIER de recevoir les membres du CRTAO dans cette magnifique structure qu'est le Parc des Sports de Perpignan. Il excuse Nicolas JONETTE qui assistera à la réunion par visio-conférence.

#### FORMATION

Nicolas JONETTE fait le point et répond aux questions :

Le stage de formation à Nîmes a dû être annulé en raison de l'indisponibilité du formateur (covid)

**Prévisionnel pour 2022** : surtout des formations continues, dont le stage arcs à poulies en avril.

Formation Entraîneur Fédéral : 1 désistement, sinon la formation suit son cours.

**Assistant Entraîneur** : deviendra Encadrant Fédéral (et sera intégré au 1<sup>er</sup> module Entraîneur Fédéral) :

Il n'y aura pas de critère de score ; il s'agit juste de donner les bases de tir à l'arc aux nouveaux (10 à 12 séances). La formation E.F. sera peut-être moins lourde, mais rien n'est encore acté de ce côté.

Une partie des formations fédérales pourrait être faite à distance. A noter que Nicolas JONETTE fait partie du groupe de travail national pour ces nouvelles formations.

Philippe MICHELUTTI demande que soit tenu compte des dates des principaux calendriers pour éviter formation + grand événement (régional à international) sur la même date.

Le CD 66 souligne le grand professionnalisme de David ANCEL qui est intervenu en formation continue.

Le but est d'avoir une équipe qui forme dans les départements, mais c'est long et tous ceux qui ont un diplôme n'ont pas les qualités pédagogiques pour être formateurs.

## LABELS

Tous les clubs pouvaient demander un label. Il y a eu cette année un assouplissement des critères en raison de la situation, en particulier assouplissement des critères sportifs.

Il y a eu 40 demandes ; 31 avaient un dossier administratif complet dont 25 étaient conformes pour la demande de label. 9 étaient mal renseignés : chaque dossier a été examiné par Claudie GALLET et Nicolas JONETTE, avec l'aide des référents départementaux quand cela se pouvait. 5 clubs ne sont pas allés au bout de leur démarche. Sur 31 clubs labellisés, 9 clubs sont « 3 ou 4 étoiles ».

Le principal écueil a été le manque de construction du Projet Associatif du club : il est conseillé de suivre le dossier-type pour ne pas oublier des parties.

Il est demandé des référents départementaux sérieux, qui puissent aider les clubs à préparer leur plan de développement (projet associatif) : les clubs de plusieurs départements ont dû être aidés par les référents régionaux, ce qui alourdissait leur tâche. Il est rappelé que le Projet Associatif est la base pour demander des subventions : ce n'est pas un travail spécifique au label, mais une référence pour la Mairie, le Département, l'ANS... Il n'y a pas lieu d'en faire un autre à côté, mais de souligner simplement les actions faisant l'objet de la demande de subvention.

Question : conviendrait-il de faire une formation spéciale dirigeants de clubs ? Réponse : il y a déjà les formations faites par le CROS et les CDOS ; par contre une formation pour les référents labels départementaux peut se prévoir.

Question : problème des logiciels spécifiques FFTA : ce pourrait être un travail des Comités Départementaux pour les nouveaux dirigeants de leurs secteurs.

→ Une formation Référents Départementaux Labels sera mise en place.

## REUNION DES PRESIDENTS A PARIS

Didier RAMI a assisté à la réunion des Présidents Régionaux et en donne les principaux axes :

L'AG de la FFTA aura lieu le 26 mars 2022 à Charenton

Licences : encore faibles par rapport à 2019, mais il reste l'espoir de rattraper

Compétitions : ne font pas la pleine (-20% depuis septembre)

Bénévoles : baisse du nombre dans les clubs (fatigue, covid...)

Ile de France : de nombreuses municipalités refusent les sportifs venus de l'extérieur, hors il y a peu de clubs sur Paris même

**Coupe du Monde 2022** : 21 au 26 juin, stade Charletty, finales au Château de Vincennes. Elle sera couplée avec les séminaires des Pts Départementaux et Régionaux (invités aux finales ; les Ecoles de Tir auront des places réservées pour y assister).

Appel à arbitres Femmes et Hommes pour la Coupe du Monde et plus tard les J.O. (pratique de l'anglais demandée ; parité recherchée)

La FFTA demande un référent régional pour organiser les déplacements de spectateurs-supporters ; tarif prévu : environ 80 € billet 2 jours de finales, 70 € pour tout groupe de plus de 10 personnes.

**Festiv'Arc** : 1<sup>er</sup> en Loiret, début juin : démonstrations et /ou compétitions sur les différents tirs à l'arc (TAE, parcours... et Beursault et Run'Archerie)

## INTEGRATION DES ARCHERS FFH à la FFTA

Les Archers FFH seront intégrés à la FFTA au 1<sup>er</sup>/01/2022 selon les normes ministérielles (volonté du CIO en 2012 pour que les Fédérations intègrent le Handi) ; cela pose un problème pour le Championnat du Monde de mars 2022 à Dubaï ; de même pour les Championnats Régionaux Salle et Extérieur : non prévus par le CRTAO, pour l'organisation et les récompenses. Armando CABREIRA remarque qu'il s'agit d'une vingtaine de personnes en tout, on pourra aisément les intégrer en TAE, mais le problème de la Salle reste posé : supprimer des places valides sur les championnats ? se servir d'une compétition Salle pour faire le Championnat Handi ?

→ On recherche un ou des médecins ou kinésithérapeutes sur la Région pour devenir référents-classificateurs pour les différents handicaps en tir à l'arc.

Questions en suspens : les archers en fauteuil électrique ; distances ; blasons

## PLAN DE DEVELOPPEMENT

Bernard BARASCUD indique que le Plan sera donné jusqu'en 2025, afin que les prochains élus aient le temps de se mettre en place pour travailler sur le prochain Plan. Il rappelle les principaux axes : motivation et structuration permettant de se projeter dans le futur ; pratique : développer les différentes pratiques et disciplines, avec les volets Homme-Femme, valides et non valides, jeunes et adultes ; qu'est-ce que le tir à l'arc apporte à la société, avec les axes bassins sociétaux, quartiers, ruralité... ; le labellisation : côté administratif, écrire un projet sur 1, 2, 4 ans pour cibler les aides nécessaires, auprès de quels partenaires ; savoir écrire un projet économique et rendre la gestion financière transparente, aller au-delà dans la projection des projets, s'intéresser aux partenariats...

Un document de base est distribué aux présents, et sera donné aux absents afin qu'ils puissent en prendre connaissance et réfléchir sur ces axes. Bernard BARASCUD le commente : il faut décliner les orientations par rapport aux spécificités régionales ; l'emploi du « nous » est là pour impliquer chacun dans les différentes actions de ce Plan.

L'ANS a créé une Conférence Régionale du Sport, il faut être présent car le sport n'y est pas majoritaire, et on risque de voir les Politiques imposer leurs vues aux Sportifs.

Il préconiserait une page (trimestrielle ?) pour les clubs pour présenter, faire savoir.

Pour le jour de l'AG, il propose de préparer un topo rapide, qui aidera à la lecture du document.

## CALENDRIER

Lionel ALLASIO fait le point sur le calendrier été 2022 : certains Comités Départementaux avaient oublié de valider le calendrier de leur secteur en temps utile. Tout est rentré dans l'ordre. Il y a eu quelques problèmes de candidatures pour les Championnats Régionaux. En DRE, 29 équipes se sont déclarées : 4 Classiques Dames, 15 Classiques Messieurs, 3 équipes Poulies Dames, 7 Poulies Messieurs.

Les dates et lieux retenus : 24/4 : Auch ; match 2 : Alès (pour équilibre des zones), match 3 :

Castelsarrasin (déjà candidat mais non organisé pour cause de covid)

Critérium Régional : Narbonne le 2/6 ; pour le 26/6 : Lattes ; pour le 2-3/07 : Béziers ; proposition du 10/07 à Rodez (sera contacté)

## QUESTIONS DIVERSES

**Voile sur les cheveux** : 2 débutantes musulmanes sont arrivées dans un club avec le front nu, mais un voile cachant les cheveux et les épaules ; la question a été posée à la FFTA en cas de participation à de futures compétitions, afin de pouvoir les informer dès que possible, et que l'attitude des arbitres ne risque pas de différer d'un lieu à l'autre. La FFTA va consulter un juriste à ce sujet.

**Tir en Campagne** : L'Union organisera s'il n'y a pas d'autre candidat.

3 D à Graulhet : mieux vaut 1 seule inscription sur les dates 23-24/07 : on ne paie qu'une fois l'inscription.

**Championnat Régional Nature** : il se fera sur la saison hiver 2022-2023.

Rappel : Montpellier organise la D2 ; Lattes le TNJ

**Championnats en Salle** : les inscriptions sont ouvertes, mais pour le moment il y a peu d'inscrits ; il y a aussi peu de scores au classement, les archers ont souvent démarré la saison Salle tardivement.

Championnat de France 3D par équipes de clubs à Gramat : le budget prévisionnel se monte à 48 000€ (en tenant compte du bénévolat : + de 70 000 €). Le club est en attente de réponses à ses différentes demandes de subventions. Promesses de 3 500 € FFTA, 1 500 € CD46 ; pour l'organisation d'un TNJ, le CRTAO donne 3 000 € : vote d'une somme équivalente pour ce Championnat 3D (Championnat de France cible : 2 000 €)

La FFTA a averti Nicolas JONETTE de la sortie de Mélanie GAUBIL du pensionnat, pour prendre un appartement à l'INSEP. Celui-ci revient moins cher mais elle aura d'autres frais. Que fait-on ?

L'aide attribuée aux archers (2 400 € x 4 trimestres) était un complément pour ceux qui démarraient dans le dispositif. La FFTA facture 1 000 € : avec cette aide, en a-t-elle assez pour s'entraîner sans souci de fin de mois ? sinon il faudrait qu'elle établisse une facture pour les 1400 € restants ?

Philippe MICHELUTTI et Lionel ALLASIO la contacteront quand elle viendra sur Nîmes prochainement.

**Problème financier** : 2 personnes avaient pris des billets d'avion pour se rendre à l'AG de la FFTA et n'ont pu se les faire rembourser par le site de réservation lastminute.com. Une ultime tentative sera faite.

**Assemblée Générale Régionale** : elle aura lieu le 26 février 2022 à Carcassonne ; Gisèle GALLET verra avec le Président des Archers de la Cité si une salle peut être réservée.

**Une ultime réunion** du Comité Directeur avant AG aura lieu le 5 février à La Canourgue (46)

Divers : **la FFTA réécrit ses statuts**, suite au changement du Code du Sport : nous aurons ensuite à mettre ceux du Comité Régional à jour.

**Question de Jackie RACINAIS** : aide pour une manche de Coupe D2 : 800 € -il faut en faire la demande.

**Armando CABREIRA travaille** avec Claude CANGELOSI, Denis PAQUET, et Hervé TOGGWILER sur une adaptation handi du règlement de run-archerie, avec coefficient de handicap permettant un classement unique. Les frais qui pourraient être engagés dépendront de l'obtention de la subvention de 1 000 € demandés à l'ANS au titre du sport et handicap. Les tests sont prévus pour se dérouler d'ici juin 2022, pour un règlement pour 2023.

La séance est levée vers 15 h 30

**NOTE** : En raison des nouvelles directives présidentielles sanitaires, l'AG pourrait avoir lieu par visio-conférence, avec élection des délégués à l'AG de la FFTA dans la semaine précédant notre AG.  
(réunion le 12 ou 13 janvier)